|  |  |
| --- | --- |
| **la**

|  |
| --- |
| **cgt** |

Dassault Martignas |

2021, « une année record » … pour qui ?

En dix ans, Dassault Aviation a fait plus de 4 milliards de bénéfices depuis 2013… 487 millions d’€ (2013), 398 M€ (2014), 482 M€ (2015), 384 M€ (2016), 489 M€ (2017), 681 M€ (2018), 814 M€ (2019), 303 M€ en 2020 et 265 M€ au premier semestre 2021.

Avec 3 contrats Rafale signés en 2021 c’est 110 avions commandés en 1 an, auxquels s’ajouteront probablement plusieurs dizaines de Falcon (le chiffre annuel de ventes sera publié en février).

Le record historique de l’entreprise a été pulvérisé. D’après la presse spécialisée, le montant du dernier contrat de 80 Rafale avec les Emirats serait même le plus gros contrat industriel français de tous les temps, tous domaines confondus !

« Exceptionnel », « historique », « contrat du siècle » « méga commande », « contrat en or » … l’avalanche de commentaires dans les journaux, savamment orchestrée par le patronat, qui rappelons-le possède la majorité des titres de presse, a toutefois rapidement évacué le plus important : quelles retombées concrètes pour le personnel concerné ?

Année record ?

Pour nous, simples salariés, simples compagnons, quelles conséquences ? Beaucoup de travail à prévoir, sans aucun doute, puisque les dates de livraisons annoncées imposent de multiplier notre production par 2… mais dans quelles conditions ?

Des NAO 2022 record… à l’envers !

Avec une « négociation » aboutissant à une Augmentation Générale de 1,8% en janvier 2022, alors que l’inflation officielle de l’INSEE est de 2,8%, l’écrasante majorité des salariés perd du pouvoir d’achat !!!

La perte est même la plus grosse enregistrée depuis 20 ans, et peut être même de l’Histoire de l’entreprise !!!

Ce ne sont pas les augmentations individuelles qui changeront la donne … car avec un budget de 1,2% cela signifie que seulement 1 salarié sur 3 en bénéficiera !

La direction peut communiquer autant qu’elle le souhaite dans ses journaux chéris, cela ne changera pas le fait qu’avec ces NAO 2022 LA MAJORITE DES SALARIES PERDENT DU POUVOIR D’ACHAT !

La CGT prend donc ses responsabilités, et appelle l’ensemble du personnel de tous les sites à continuer à se mobiliser, massivement, pour une augmentation générale des salaires de 200 € pour tous !!! Des blocages ont déjà été prévus sur les autres sites, la pression est très loin de retomber. Il ne faut rien lâcher !

**Vendredi 7 janvier 2022 après-midi, la CGT appelle à une USINE VIDE, PAR TOUS LES MOYENS (APTT, congés...), dont la grève :**

-Salariés en normal : grève de 13h à 16h
 -Salariés en équipe : 3h de grève en fin de poste
 -Pour les cadres forfait en jours : grève à partir de 14h